

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

PENDANT LES JOURS FÉRIÉS DE LA DEUXIÈME SEMAINE DE MAI



La deuxième semaine du mois de mai compte deux jours fériés.
Exceptionnellement, pas de changement de jour de collecte.

**Vos déchets seront collectés normalement
les 8 et 10 mai 2018**

LE TRI, C'EST FACILE

JE RÉDUIS LE POIDS DE MA POUBELLE !



À METTRE DANS LE SAC JAUNE OU BAG JAUNE POUR LES IMMEUBLES

Bouteilles et flacons en plastique, cartons, cartonnettes, briques, conserves, canettes, boîtes à pizza, boîtes à pâtisserie...



Soyez vigilants, les erreurs de tri augmentent !



À METTRE DANS LES COLONNES À PAPIER

Papiers, enveloppes, courriers, lettres, annuaires, catalogues, magazines, livres, cahiers, bloc-notes, publicités, prospectus...

Les bénéfices de la collecte serviront à financer les projets pédagogiques des écoles



LE COMPOSTEUR MANGE TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES

Composter les déchets de cuisine ou de jardin permet de réduire d'un tiers le poids de sa poubelle. Réservez votre composteur sur www.smictom-ille-rance.fr.

Vous habitez en appartement ? Rejoignez le mouvement grâce au compostage partagé. Plus d'informations sur www.smictom-ille-rance.fr.



À METTRE DANS LE BAG ORDURES MÉNAGÈRES

Vaisselle en plastique, barquettes alimentaires, pots de yaourt et de crème fraîche, mégots, couches, litières d'animaux...